

BACCALAURÉAT GÉNÉRAL**SESSION 2015****SCIENCES ÉCONOMIQUES ET SOCIALES****SÉRIE ES****SPÉCIALITÉ**

Durée de l'épreuve : 4 heures + 1 heure

Coefficient : 7 + 2

L'usage de la calculatrice est strictement interdit.

Dès que ce sujet vous sera remis, assurez-vous qu'il est complet.
Ce sujet comporte 16 pages numérotées de 1/16 à 16/16.

Pour l'enseignement obligatoire, le candidat traitera au choix soit la dissertation, s'appuyant sur un dossier documentaire, soit l'épreuve composée.

Pour l'enseignement de spécialité, le candidat traitera au choix l'un des deux sujets de la spécialité pour laquelle il est inscrit :

- Sciences sociales et politiques, pages numérotées de 11/16 à 14/16.
- Économie approfondie, pages numérotées de 15/16 à 16/16.

Dissertation s'appuyant sur un dossier documentaire

Il est demandé au candidat :

- de répondre à la question posée par le sujet ;
- de construire une argumentation à partir d'une problématique qu'il devra élaborer ;
- de mobiliser des connaissances et des informations pertinentes pour traiter le sujet, notamment celles figurant dans le dossier ;
- de rédiger, en utilisant le vocabulaire économique et social spécifique et approprié à la question, en organisant le développement sous la forme d'un plan cohérent qui ménage l'équilibre des parties.

Il sera tenu compte, dans la notation, de la clarté de l'expression et du soin apporté à la présentation.

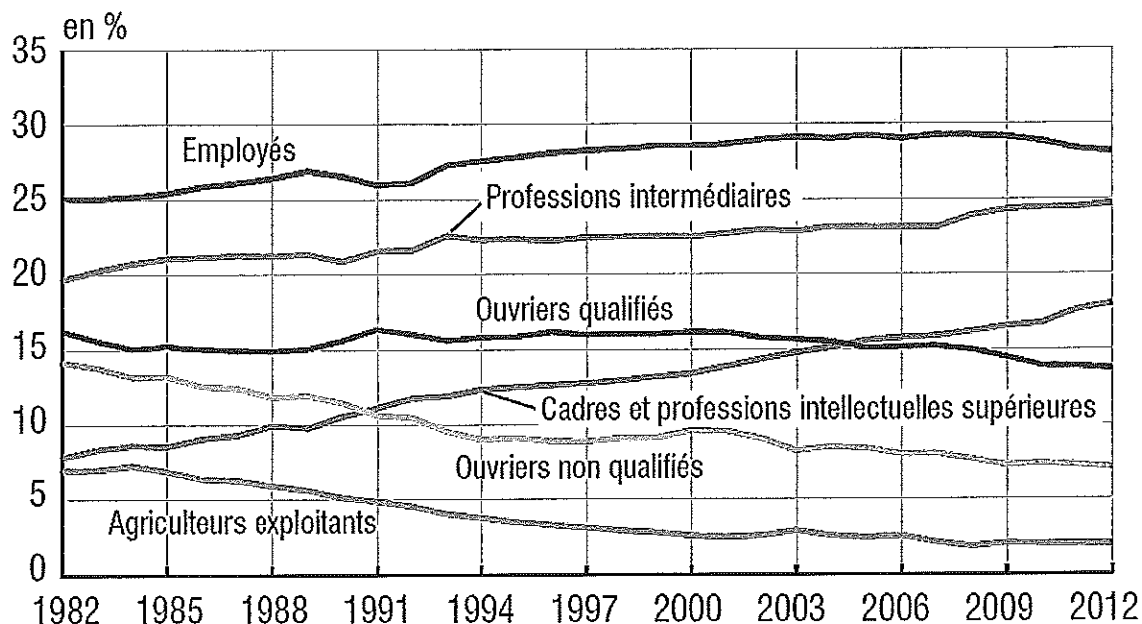
SUJET

Ce sujet comporte quatre documents.

L'analyse en termes de classes sociales est-elle pertinente pour rendre compte de la structure sociale ?

DOCUMENT 1

Évolution de la composition de l'emploi selon les catégories socioprofessionnelles



Champ : France métropolitaine, individus de plus de 15 ans.

Source : INSEE, 2014.

DOCUMENT 2

L'évolution du sentiment d'appartenance à une classe sociale en France de 1982 à 2010

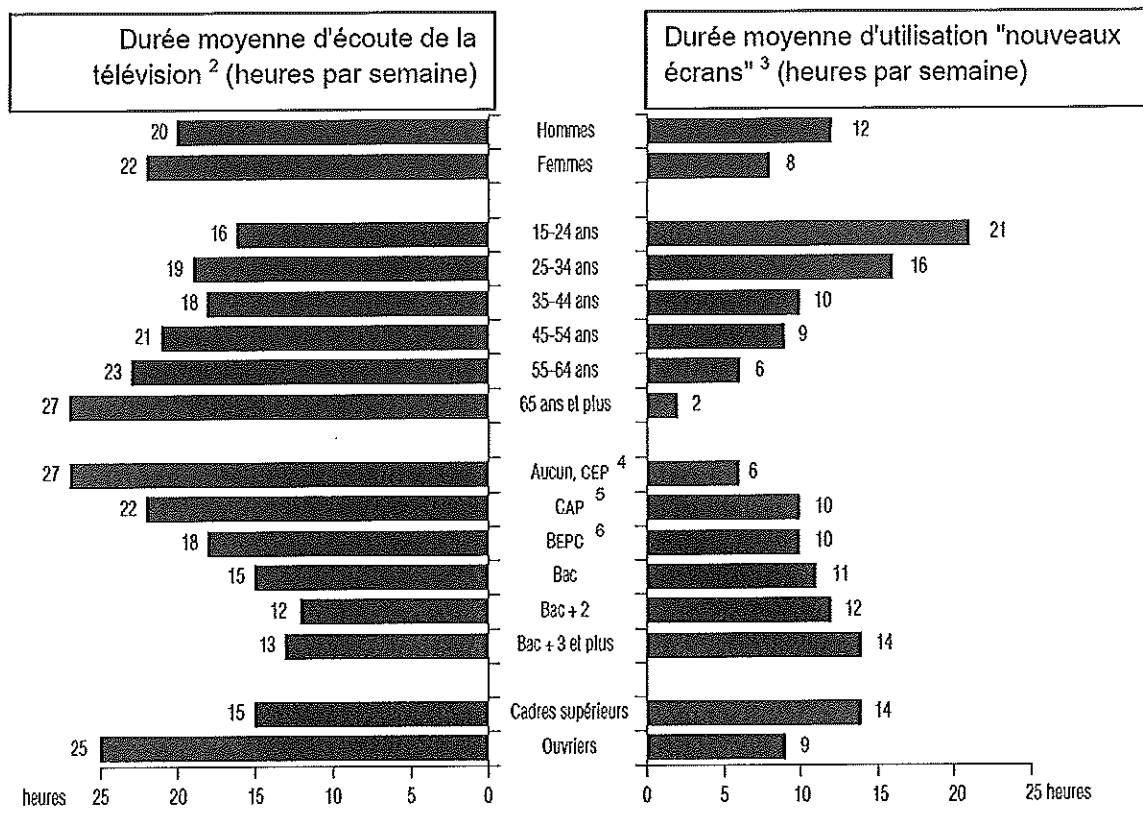
	1982	1985	1993	1998	2001	2010
Avez-vous le sentiment d'appartenir à une classe sociale ? (part des réponses obtenues en %)						
Oui	63	60	58	60	54	65
Non	37	35	40	39	45	34
Laquelle ? (part de l'ensemble des réponses affirmatives à la première question en %)						
Les classes moyennes	31	32	39	42	51	58
La classe ouvrière, les ouvriers	33	29	19	21	17	9

Source : TNS-SOFRES, 2010.

Champ : Enquête menée par téléphone auprès d'un échantillon de 1504 personnes représentatif de la population de nationalité française de 18 ans et plus.

DOCUMENT 3

Temps hebdomadaire consacré aux écrans selon le sexe, l'âge, le niveau de diplôme⁽¹⁾ et le milieu social, en France en 2008



Source : Ministère de la Culture et de la Communication, 2009.

- (1) Élèves et étudiants exclus.
 (2) Temps passé devant les programmes télévisés en direct.
 (3) Temps passé devant un ordinateur ou une console de jeux et à regarder des vidéos, quelque soit l'écran.
 (4) CEP : Certificat d'études primaires sanctionnant jusqu'en 1989 la fin de la scolarité primaire élémentaire.
 (5) CAP : Certificat d'aptitude professionnelle permettant à son titulaire de disposer d'une spécialité d'ouvrier ou d'employé.
 (6) BEPC : Brevet d'études du premier cycle, remplacé par le Diplôme national du brevet aujourd'hui.

DOCUMENT 4

Salaires mensuels nets⁽¹⁾ selon le sexe et la catégorie socioprofessionnelle en 2011 en France (en euros)

	Hommes	Femmes	Ensemble	Écart entre hommes et femmes en %
Cadres⁽²⁾	4302	3362	3988	-21,8
Professions intermédiaires	2309	2011	2182	-12,9
Employés	1649	1515	1554	-8,1
Ouvriers	1680	1398	1635	-16,8
Ensemble	2312	1865	2130	-19,3

Champ : Salariés du secteur privé et des entreprises publiques, rémunérations pour un temps plein.

Source : INSEE, 2014.

⁽¹⁾ Salaire net : salaire perçu par le salarié.

⁽²⁾ Les chefs d'entreprise salariés sont ici compris dans le groupe des cadres.

Note de lecture : en 2011 en France, les femmes cadres perçoivent en moyenne un salaire mensuel net inférieur de 21,8% à celui des hommes cadres.

Épreuve composée

Cette épreuve comprend trois parties :

1 – Pour la partie 1 (Mobilisation des connaissances), il est demandé au candidat de répondre aux questions en faisant appel à ses connaissances personnelles dans le cadre du programme de l'enseignement obligatoire.

2 – Pour la partie 2 (Étude d'un document), il est demandé au candidat de répondre à la question en adoptant une démarche méthodologique rigoureuse de présentation du document, de collecte et de traitement l'information.

3 – Pour la partie 3 (Raisonnement s'appuyant sur un dossier documentaire), il est demandé au candidat de traiter le sujet :

- en développant un raisonnement ;
- en exploitant les documents du dossier ;
- en faisant appel à ses connaissances personnelles ;
- en composant une introduction, un développement, une conclusion.

Il sera tenu compte, dans la notation, de la clarté de l'expression et du soin apporté à la présentation.

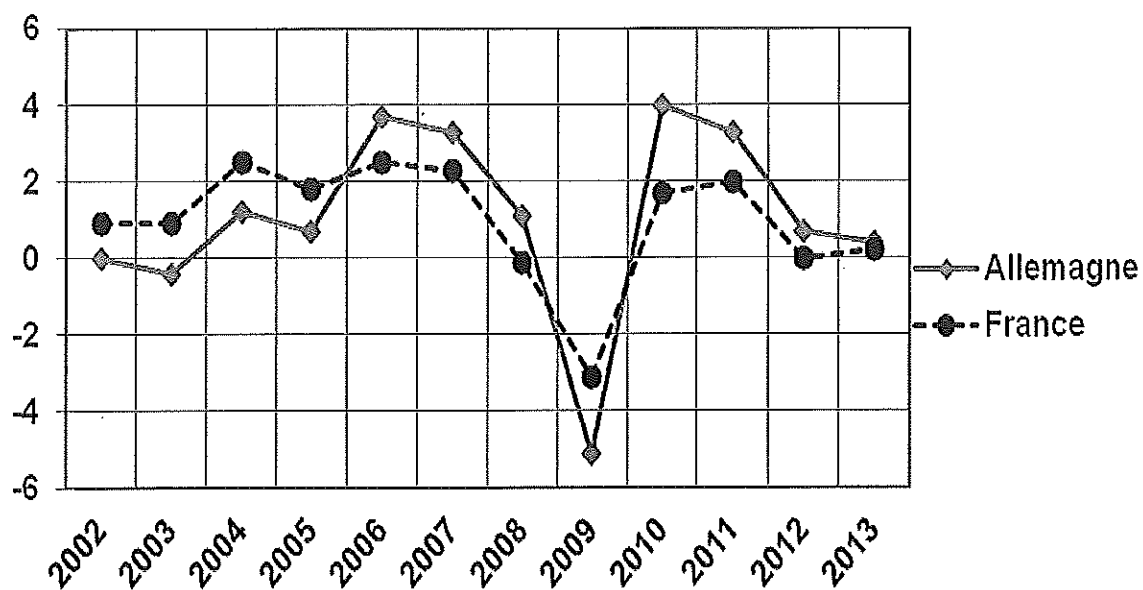
Première partie : Mobilisation des connaissances

1. Vous montrerez par quel mécanisme la déflation peut entraîner une augmentation du chômage. (3 points)
2. Distinguez, en les illustrant, la mobilité intergénérationnelle de la mobilité intragénérationnelle. (3 points)

Deuxième partie : Étude d'un document (4 points)

Vous présenterez le document, puis vous comparerez l'évolution du taux de croissance du PIB en Allemagne et en France entre 2002 et 2013.

Taux de variation annuel du PIB en volume (en %) en France et en Allemagne entre 2002 et 2013



Source : INSEE, 2014.

**Troisième partie : Raisonement s'appuyant sur un dossier documentaire
(10 points)**

Cette partie comporte trois documents.

À l'aide de vos connaissances et du dossier documentaire, vous montrerez que le commerce international a plusieurs déterminants

DOCUMENT 1

Tout d'abord, au sortir de la guerre, comme à chaque étape d'accentuation de la mondialisation, les progrès technologiques jouent un rôle majeur. L'amélioration des techniques de transport et de communication ouvre un immense champ d'opportunités pour de nouveaux modèles économiques. [...]

Avec l'externalisation de nombreuses étapes de l'activité, les multinationales sont devenues de véritables archipels regroupant de nombreuses entreprises, plus ou moins spécialisées et plus ou moins étroitement liées à l'entreprise-mère. [...]

Sous l'effet combiné des progrès techniques, des cadres politiques favorables aux échanges et du dynamisme des multinationales, le commerce mondial connaît une croissance exceptionnelle au cours de la seconde moitié du XXe siècle. Les exportations de marchandises augmentent de 6 % par an en moyenne. En 1970, le commerce extérieur rapporté au PIB mondial retrouve le pic du début du XXe siècle, soit 8 %. Entre 1955 et 1975, la valeur des exportations mondiales a été multipliée par plus de neuf, alors que la production mondiale n'a fait « que » quadrupler. Malgré une certaine baisse de régime à la fin des Trente Glorieuses, la contribution du commerce international au PIB mondial a augmenté, signe d'intégration croissante des économies de la planète. Celle-ci s'accroît encore à partir des années 90.

Source : *La mondialisation économique, origines et conséquences*, HUWART Jean-Yves, VERDIER Loïc, 2012.

DOCUMENT 2 : Composition et évolution du commerce international et du PIB mondial 1967-2010

	En milliards de dollars (à prix courants)	Taux de croissance annuel moyen en % (à prix courants)				
		1967-1977	1977-1987	1987-1997	1997-2010	1967-2010
Commerce mondial	17882	17,8	8,3	8,4	7,8	10,3
Dont :						
Secteur primaire ⁽¹⁾	2471	19,4	3,2	5,4	10,8	9,6
Industrie	10 242	17,5	9,9	9,1	6,9	10,5
Services	3 556	17,8	9,4	9,1	7,7	10,7
PIB mondial	63383	12,4	8,7	6,1	5,8	8,0

Source : CEPII, 2012.

⁽¹⁾ Secteur primaire : produits issus de l'agriculture, de la forêt, de la pêche et des mines.

DOCUMENT 3

Coût de l'heure de travail ⁽¹⁾ dans l'industrie manufacturière en Europe

Pays	Coût en euros au 2ème trimestre 2013
Allemagne	37,17
Belgique	42,76
Bulgarie	2,98
Estonie	8,57
France	37,07
Finlande	34,76
Pologne	6,74
Roumanie	3,98
Royaume-Uni	22,05
Suède	44,74

Source : COE-Rexecode (centre d'observation et de recherche pour l'expansion et le développement des entreprises), 2013.

⁽¹⁾ Le coût de l'heure de travail comprend le salaire versé et les cotisations sociales.

ENSEIGNEMENT DE SPÉCIALITÉ Sciences sociales et politiques

Il est demandé au candidat de répondre à la question posée par le sujet :

- *en construisant une argumentation ;*
- *en exploitant le ou les documents du dossier ;*
- *en faisant appel à ses connaissances personnelles.*

Il sera tenu compte, dans la notation, de la clarté de l'expression et du soin apporté à la présentation.

Le candidat traitera au choix, soit le sujet A, soit le sujet B.

SUJET A

Ce sujet comporte deux documents.

Montrez que les répertoires de l'action politique se transforment.

DOCUMENT 1

Dans un climat de relative désinstitutionnalisation de la politique⁽¹⁾ et de plus grande individualisation des choix et des convictions personnelles, le droit de ne pas voter acquiert aussi une certaine légitimité. [...] Par ailleurs, l'idée d'une participation directe des citoyens a aussi gagné en légitimité. Les actions protestataires, les manifestations de rue, la signature de pétitions, les mouvements antimondialisation ont beaucoup augmenté non seulement en nombre mais aussi en poids et en influence sur les décisions politiques. Cette démocratie participative s'est peu à peu affranchie des bannières syndicales ou partisanes. À l'heure de l'individuation⁽²⁾ des pratiques sociales, en participant à ce type d'actions, certains même peuvent se sentir davantage citoyens et plus engagés qu'au travers de l'usage classique de la médiation politique des partis et de la délégation de mandat octroyé par leur vote.

Source : « L'abstention : déficit démocratique ou vitalité politique », Anne MUXEL,
Pouvoirs n° 120, 2006.

⁽¹⁾ Désinstitutionnalisation de la politique : affaiblissement des organisations et des comportements politiques traditionnels.

⁽²⁾ Individuation : fait pour un individu de se distinguer du groupe dont il fait partie.

DOCUMENT 2

Selon vous, qu'est-ce qui permet aux citoyens d'exercer le plus d'influence sur les décisions prises en France ?

Voter aux élections	51 %
Manifester dans la rue	13 %
Boycotter des entreprises ou des produits	10 %
Faire grève	9 %
Participer à une pétition citoyenne <i>via</i> le Conseil économique, social et environnemental ⁽¹⁾	2 %
Militer dans un parti politique	2 %
Discuter sur Internet, sur blog ou sur un forum	2 %
Rien de tout cela	3 %
Ne sait pas	8 %

Champ : population française âgée de 18 ans et plus et inscrite sur les listes électorales.

Source : Baromètre de la confiance politique, Centre d'étude de la vie politique française, 2013.

⁽¹⁾ Conseil économique, social et environnemental : assemblée consultative de la République composée des représentants sociaux (patronat, syndicats, associations).

ENSEIGNEMENT DE SPÉCIALITÉ Sciences sociales et politiques

SUJET B

Ce sujet comporte deux documents.

Quels sont les effets des modes de scrutin sur la sélection des gouvernants ?

DOCUMENT 1

Dans les dernières années, le débat sur le scrutin majoritaire uninominal a surtout porté sur la représentation démographique de l'électorat à la Chambre des communes⁽¹⁾. Les femmes représentent un peu plus de la moitié de l'électorat canadien, mais n'ont jamais obtenu plus de 21 % des sièges à la Chambre des communes [...]. Plusieurs raisons expliquent pourquoi les femmes sont moins susceptibles que les hommes de chercher à se faire élire au Parlement et pourquoi, une fois candidates, elles ont moins de chances d'être élues. Ce sont, entre autres, l'écart salarial, la répartition des tâches au foyer et au travail selon le sexe et les stéréotypes péjoratifs qui persistent au sujet des femmes. Mais des enquêtes transnationales révèlent systématiquement que c'est le système électoral qui est la variable la plus importante dans la représentation des femmes dans les législatures nationales. Un système électoral plus proportionnel égaliserait les chances des hommes et des femmes. Il permettrait également de réduire les obstacles aux membres des minorités qui cherchent à se faire élire au Parlement.

Source : « Système électoral : effets possibles sur la politique canadienne », Heather MACLVOR,
Perspectives électorales, 1999.

⁽¹⁾ Communes : chambre des députés canadienne.

DOCUMENT 2

**Résultats des élections européennes du 25 mai 2014 pour la France
(scrutin de liste à la représentation proportionnelle à un tour)**

Nuances de liste	Nombre de voix obtenues	En % des suffrages exprimés	Nombre de sièges obtenus
Listes Extrême gauche	302436	1,6	0
Listes Front de Gauche	1200713	6,33	3
Listes Union de la Gauche	2 650 357	13,98	13
Listes Divers gauche	602 294	3,18	1
Listes Europe-Ecologie-Les Verts	1 696 442	8,95	6
Listes Divers	827 526	4,37	0
Listes Union du centre	1 884 565	9,94	7
Listes Union pour un Mouvement Populaire	3 943 819	20,81	20
Listes Divers droite	1 133 811	5,98	0
Listes Front National	4 712 461	24,86	24
Listes Extrême droite	1 337	0,01	0
Total	18 955 761	100	74

Source : Ministère de l'intérieur, 2014.

Remarque : en raison des arrondis à la deuxième décimale, la somme des pourcentages exprimés peut ne pas être égale à 100.

ENSEIGNEMENT DE SPÉCIALITÉ Économie approfondie
--

Il est demandé au candidat de répondre à la question posée par le sujet :

- *en construisant une argumentation ;*
- *en exploitant le ou les documents du dossier ;*
- *en faisant appel à ses connaissances personnelles.*

Il sera tenu compte, dans la notation, de la clarté de l'expression et du soin apporté à la présentation.

Le candidat traitera au choix, soit le sujet A, soit le sujet B.

SUJET A

Ce sujet comporte un document.

Comment la dynamique démographique influence-t-elle l'épargne en France ?

DOCUMENT

En 2009, la moitié des ménages français ont épargné plus de 13 % de leurs revenus. Les comportements d'épargne sont cependant très différents selon les caractéristiques des ménages. Ainsi, le taux d'épargne augmente avec le revenu : négatif pour les ménages les plus modestes, il représente plus d'un tiers des revenus pour les ménages les plus aisés. Les taux d'épargne sont par ailleurs plus dispersés pour les plus modestes que pour les plus aisés. À niveau de revenu donné, les plus jeunes et les plus âgés épargnent moins. [...] Enfin, si les taux d'épargne sont globalement croissants avec le niveau de patrimoine, ceci est dû avant tout au fait que haut niveau de revenu et patrimoine élevé vont souvent de pair. Lorsqu'ils en ont les moyens, les ménages épargnent pour différentes raisons. Ce peut être en prévision d'une baisse de leurs revenus, qu'elle soit accidentelle ou prévisible, liée à la retraite par exemple. Cette épargne peut également être effectuée en vue de réaliser un investissement ou de gros achats. Enfin, transmettre un patrimoine à ses descendants peut constituer un motif d'épargne supplémentaire. [...] Le taux d'épargne médian est bien plus élevé pour les ménages dont la personne de référence a entre 30 et 59 ans (entre 14 et 19 % selon les tranches d'âge) que pour les plus jeunes (3 % pour les ménages dont la personne de référence a moins de 30 ans) ou les plus âgés. Les ménages les plus âgés continuent en effet majoritairement à accumuler du patrimoine, mais à un rythme ralenti : le taux d'épargne médian chez les plus de 70 ans qui vivent en ménage ordinaire est de 8 %. [...] Pour autant, environ 40% des ménages de 70 ans ou plus ont désépargné en 2009.

Source : « Qui épargne ? Qui désépargne ? », Bertrand Garbinti et Pierre Lamarche, *Les revenus et le patrimoine des ménages*, INSEE, 2014.

ENSEIGNEMENT DE SPÉCIALITÉ

Économie approfondie

SUJET B

Ce sujet comporte un document.

Comment peut-on expliquer le processus de globalisation financière ?

DOCUMENT

Il faut se rappeler que le contrôle des changes⁽¹⁾ existait en France jusqu'au début des années 1980. Le gouvernement décidait alors s'il fallait laisser passer les flux de capitaux internationaux ou les limiter, et à quel plafond.

Le second aspect de la dérèglementation est lié à la libéralisation du secteur financier lui-même. [...] La question était de savoir s'il fallait garder un système bancaire [encadré] par des règles et un contrôle public, ou au contraire le laisser prendre lui-même un certain nombre de décisions. Au début des années 1980, l'économie française était extrêmement réglementée ; les banques ne choisissaient ni le taux auquel elles prêtaient, ni combien elles prêtaient. La dérèglementation a levé tous ces blocages. [...]

Avant la dérèglementation financière, [...] lorsque la Banque de France estimait qu'il y avait trop de monnaie en circulation, elle demandait aux banques de réduire leurs prêts. Tous les mois, les patrons des grandes banques rencontraient ceux de la Banque de France et recevaient des directives. [...] À cette époque, la moitié du système bancaire était nationalisée, l'autre moitié était sous tutelle de la banque centrale et du Trésor [public]. L'univers bancaire n'était pas un univers commercial, ce qui freinait l'innovation financière. [...]

La loi bancaire a fait le ménage, en définissant quatre grandes catégories de banques : les banques normales, les banques mutualistes, les banques d'investissement et les caisses d'épargne. Elle a autorisé les banques normales à exercer également les métiers des banques d'investissement. [...]

À ceci s'ajoute la désintermédiation du secteur financier, en d'autres termes le fait de pouvoir accéder aux marchés financiers sans passer par une banque. La désintermédiation a permis d'alléger les coûts de financement des entreprises.

Il est devenu plus facile pour les particuliers d'acheter des actions⁽²⁾ et des obligations⁽³⁾, et pour les entreprises d'en émettre à moindre coût. Tout cela conjugué à la dérégulation des flux de capitaux internationaux a permis à la France de connaître une importante entrée d'investisseurs.

Source : « Retour sur la dérèglementation financière », David THESMAR, *Regards croisés sur l'économie* n°3, 2008.

⁽¹⁾ Contrôle des changes : ensemble des opérations limitant ou interdisant les mouvements de capitaux avec l'étranger.

⁽²⁾ Actions : titres de propriété sur une partie du capital de l'entreprise.

⁽³⁾ Obligations : titres de créance émis par un agent économique.